**Brunehaut: une voiture de la commune pour apprendre à conduire**

**Sandra Durieux**
Mis en ligne vendredi 5 décembre 2014, 15h04

**L’absence de permis est un frein pour l’emploi surtout pour les habitants des communes rurales. Mais pour le passer, il faut avoir les moyens financiers ou au moins une voiture. La commune de Brunehaut va prêter une voiture aux apprenants.**

* La commune de Brunehaut a acheté une voiture d’occasion pour la mettre à disposition des demandeurs d’emploi qui veulent passer le permis. © Durieux.

<1>

Concentrée sur son écran d’ordinateur, Angélique écoute attentivement les explications de son formateur. La jeune femme de 22 ans suit les cours théoriques du permis de conduire. Une formation que cette demandeuse d’emploi suit gratuitement dans les locaux de la petite commune rurale de Brunehaut en Wallonie picarde. L’ordinateur n’est pas le sien non plus, il lui est prêté par l’ASBL Multimobil chargée de dispenser les cours à la petite dizaine de personnes présentes à Brunehaut. *« Il s’agit de jeunes, de 18 à 25 ans, qui sont accompagnés par les assistantes sociales du CPAS,* explique Sibylle Dekeyser, responsable du plan de cohésion sociale de la commune. *Ce sont ces assistantes qui ont proposé leur candidature à ces cours. Car ces jeunes sont tous demandeurs d’emploi et dans leur cas, l’absence de permis de conduire est un réel frein à l’obtention d’un contrat. Brunehaut est une commune rurale mal desservie par les transports en commun. Se déplacer pour aller au travail est vraiment problématique sans voiture. Et souvent même, le permis de conduire est une des conditions de l’obtention du job. »*

**« Pas de concurrence avec les auto-écoles »**

Alors, pour aider réellement ces jeunes à trouver un emploi, la commune a décidé d’aller un peu plus loin que les cours théoriques. Elle a fait l’acquisition d’une voiture d’occasion qu’elle mettra à disposition des demandeurs d’emploi qui ont obtenu le permis théorique pour qu’il puisse s’entraîner au permis pratique cette fois. *« Il n’y a pas de concurrence avec les auto-écoles,* explique Sibylle Dekeyser. *Ici, seule la voiture est mise à disposition. L’apprenant doit se trouver un guide qui lui donnera des cours en filière libre. »* Pour Angélique, cette voiture l’aidera réellement à concrétiser son objectif d’obtenir le permis de conduire. *« D’abord, parce que je ne peux pas me payer l’auto-école,* dit-elle. *Ensuite, parce que mon compagnon qui sera mon guide ne pouvait pas se permettre d’utiliser sa voiture pour m’apprendre. Il en a besoin pour travailler et si je la casse, il aura des soucis. »*

Pour François-Xavier Maes, formateur à Multimobil, la démarche de la commune de Brunehaut est réellement une avancée. *« Nous sommes confrontés au problème des demandeurs d’emploi qui, grâce à notre aide, parviennent à obtenir le permis théorique mais qui ensuite, ne peuvent passer le permis pratique. En auto-école, c’est trop cher et en filière libre, il faut trouver le guide et la voiture. Si le guide n’est généralement pas très difficile à convaincre, il est souvent réticent à utiliser sa voiture personnelle par peur de l’accident ou de l’assurance. Et les demandeurs restent bloqués à ce stade et ne décrochent pas le permis. »*

Une première évaluation du système aura lieu en janvier après que les premiers candidats au permis pratique auront utilisé la voiture communale. *« Ensuite, nous relancerons un nouvel appel à candidatures pour suivre d’abord les cours théoriques*, explique Sibylle Dekeyser. *Si nous n’avons pas assez de personnes concernées dans l’entité, nous ouvrirons cette possibilité aux demandeurs d’emploi de la Maison de l’emploi. »*